

PARIS, le 26 Janvier 2015

Le 15 mars 2015, l'U.ME.SPE./CSMF aux côtés des Jeunes dans une manifestation unitaire

L'Union Nationale des spécialistes confédérés (l'U.ME.SPE./CSMF), premier syndicat des médecins spécialistes, se félicite de la décision de l'ISNI et de l'ISNCCA d'appeler l'ensemble des internes et des chefs de clinique à se mobiliser contre le projet de loi de santé porté par le gouvernement.

L'U.ME.SPE./CSMF constate que l'ensemble des acteurs partagent pleinement la même analyse des écrits et qu'il ne s'agit pas simplement d'un problème de sémantique mais bien un problème de fond porté par une idéologie d'un autre temps. Aujourd'hui, personne ne veut du Service public hospitalier, du service territorial de santé au public, du tiers payant, du transfert de compétence, comme il est ficelé.

L'U.ME.SPE./CSMF, comme elle l'a déjà exprimé, doute sur le timing proposé par le ministère et considère qu'il faut repousser l'analyse de la loi pour permettre une vraie réécriture d'un texte qui ne correspond à aucun des enjeux exprimés par les acteurs du soin et de la santé.

L'U.ME.SPE./CSMF se place, dès maintenant, aux côtés des Jeunes, avenir de la profession. Elle appelle tous les médecins spécialistes libéraux à se mobiliser, à participer activement à la préparation de cette manifestation du 15 mars à Paris pour dénoncer cette loi destructrice des fondements de la médecine libérale.

Le front uni est bien aujourd'hui au complet. Seule une réécriture en profondeur sera acceptée.

U.ME.SPE.
Union Nationale des
Médecins Spécialistes
Confédérés
79, rue de Tocqueville
75017 PARIS
Tél. : 01 44 29 01 30
Fax : 01 40 54 00 66
umespe@club-internet.fr

